

**Suite au non quorum à la séance du 11 août 2008, les membres du conseil absents, déclarent avoir reçu l'avis spécial d'ajournement, tel que prescrit à l'article 327 de la Loi sur les cités et ville.**

### **Procès-verbal**

Séance d'ajournement du conseil de la ville de Macamic tenue le 25 août 2008, à laquelle étaient présents le maire, Daniel Rancourt, les conseillères et les conseillers suivants : Rock Morin, Yvan Verville, Éric Poiré, Dianne Duchesne et Denise Dubois. Étaient également présents le directeur général, Denis Bédard et l'adjointe à la direction générale – administration et législation, Joëlle Rancourt.

1. Ouverture de la séance par le maire, Daniel Rancourt.

2008-08-142

### 2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par la conseillère Denise Dubois, appuyé par la conseillère Dianne Duchesne et résolu :

QUE : L'ordre du jour soit accepté tel que lu par le maire, Daniel Rancourt, tout en gardant les questions diverses ouvertes.

### **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la session;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 14 juillet 2008;
4. Monsieur Gilles Boucher - Projet Gilles Parent;
5. Approbation des comptes à payer :
  - a) Rapport des comptes à payer :
    - Liste au montant de 213 491,44 \$;
    - Liste au montant de 78 975,31 \$;
    - Liste au montant de 131 663,18 \$;
  - b) Chèques de paie du mois de juillet 2008 :
    - Paie du 1<sup>er</sup> juillet 2008 au montant de 26 264,54 \$;
    - Paie du 15 juillet 2008 au montant de 27 593,38 \$;
    - Paie du 29 juillet 2008 au montant de 27 006,18 \$;
6. Période de questions;
7. Correspondance reçue et envoyée pour le mois de juillet 2008;
8. Avis de motion pour l'adoption d'un règlement concernant les ponts, ponceaux et passages à gué;
9. Avis de motion pour l'adoption d'un règlement concernant les dérogations mineures;
10. Avis de motion abrogeant le règlement d'emprunt numéro 97-446;
11. Demande d'appui à la CPTAQ de Jonathan Pomerleau;
12. Dérogation mineure – Michel Boutin et Nicole Bordeleau;
13. Pacte rural;
14. Vente de terrain à monsieur Daniel Bruneau et madame Andrée Hélie;
15. Ordre de priorité au programme Réno-Village;
16. Appropriation du surplus de Colombourg pour asphaltage à l'église (3 020,50 \$);
17. Signataire pour les dossiers concernant les lots intramunicipaux;

18. Questions diverses :
  - a) Représentant – dossier madame Suzanne Bacon;
  - b) Foin sur le bord du lac;
  - c) Offre de partenariat avec Gilles Parent;
19. Période de questions;
20. Information du directeur général;
21. Levée de la séance.

En conséquence, les résolutions suivantes sont conformes à l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité.

**Les points 4, 18b) et 20 n'ont été que discutés aucune décision ne s'y rattache.**

**2008-08-143**

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 14 JUILLET 2008**

Il est proposé par la conseillère Denise Dubois, appuyé par le conseiller Éric Poiré et résolu :

QUE : Le procès-verbal de la session du 14 juillet 2008, soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

**2008-08-144**

**5. APPROBATION DES COMPTES**

Il est proposé par le conseiller Éric Poiré, appuyé par le conseiller Yvan Verville et résolu :

QUE : Les items suivants soient acceptés :

- a) Rapport des comptes à payer :
  - Liste au montant de 213 491,44 \$;
  - Liste au montant de 78 975,31 \$;
  - Liste au montant de 131 663,18 \$;
- b) Chèques de paie du mois de juillet 2008 :
  - Paie du 1<sup>er</sup> juillet 2008 au montant de 26 264,54 \$;
  - Paie du 15 juillet 2008 au montant de 27 593,38 \$;
  - Paie du 29 juillet 2008 au montant de 27 006,18 \$;

Adoptée à l'unanimité.

6. **Période de questions**

Monsieur Aldé Beaulieu réitère sa plainte concernant la vitesse excessive des véhicules tout terrain (4 roues) dans les ruelles et les rues de la ville et s'interroge sur le travail de la Sûreté du Québec dans ce dossier.

7. **Correspondance reçue et envoyée de juillet 2008**

Le secrétaire-trésorier, Denis Bédard donne des informations concernant la correspondance reçue et envoyée au cours du mois de juillet 2008.

2008-08-145

8. **AVIS DE MOTION POUR RÈGLEMENT CONCERNANT LES PONTS, PONCEAUX ET PASSAGES À GUÉ**

AVIS DE MOTION est donné par la conseillère Denise Dubois qu'il y aura présentation, à une séance ultérieure, d'un règlement concernant les ponts, ponceaux et passages à gué.

Adoptée à l'unanimité.

2008-08-146

9. **AVIS DE MOTION POUR RÈGLEMENT CONCERNANT LES DÉROGATIONS MINEURES**

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Rock Morin, qu'il y aura présentation, à une séance ultérieure, d'un règlement concernant les dérogations mineures.

Adoptée à l'unanimité.

2008-08-147

10. **AVIS DE MOTION POUR ABROGER LE RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 97-446**

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Yvan Verville qu'il y aura présentation, à une séance ultérieure, d'un règlement pour abroger le règlement d'emprunt numéro 97-446.

Adoptée à l'unanimité.

2008-08-148

11. **DEMANDE CPTAQ – JONATHAN POMERLEAU**

CONSIDÉRANT QUE cette demande est conforme aux règlements municipaux;

CONSIDÉRANT QUE la demande vise l'aliénation, le lotissement et l'utilisation à une fin autre que l'agriculture d'une partie du lot 28 du Rang 3, canton La Sarre, soit 3000 mètres carrés;

CONSIDÉRANT QUE le terrain visé est en zone où il existe déjà un alignement de résidences qui longe la Route 393 des deux côtés du chemin.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Yvan Verville, appuyé par le conseiller Éric Poiré et résolu:

QUE : La Ville de Macamic appuie fortement la demande d=aliénation et de lotissement et d'utilisation à une fin autre que l'agriculture de Jonathan Pomerleau pour une partie du lot 28 du Rang 3, canton La Sarre.

Adoptée à l'unanimité

**2008-08-149**

12. **DÉROGATION MINEURE – MONSIEUR MICHEL BOUTIN ET MADAME NICOLE BORDELEAU**

Considérant qu=aucune opposition n=a été exprimée suite à la publication dans le journal L'Écho, édition du 9 juillet 2008, d=une demande de dérogation mineure concernant l'immeuble situé au 221, Rang 2 et 3 Ouest, propriété de monsieur Michel Boutin et madame Nicole Bordeleau;

Considérant que le Comité consultatif d=urbanisme a recommandé au conseil municipal l=acceptation de cette demande;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Yvan Verville, appuyé par la conseillère Dianne Duchesne et résolu :

QUE : La demande de dérogation mineure présentée par monsieur Michel Boutin et madame Nicole Bordeleau sur la propriété du 221, Rang 2 et 3 Ouest à Macamic, soit acceptée. Cette demande vise à :

- Permettre la construction d'un bâtiment secondaire détaché en cour avant, plutôt qu'en cour latérale ou arrière tel que décrit au règlement No 07-080 de la Ville de Macamic.

Adoptée à l'unanimité.

**2008-08-150**

13. **DEMANDE DE SUBVENTION AU PACTE RURAL**

Il est proposé par le conseiller Rock Morin, appuyé par la conseillère Dianne Duchesne et résolu :

QUE : La Ville de Macamic détermine comme priorité numéro 1 le projet d'accessibilité au sous-sol de la gare au 70, rue Principale, Macamic, Québec, J0Z 2S0.

QUE : Cette demande s'inscrit dans la poursuite du projet de partenariat du milieu entre les loisirs, les centres de jour du centre de santé (CLSC) et les personnes du milieu vieillissantes et en perte d'autonomie.

QUE : Le directeur général, Denis Bédard est autorisé à déposer le projet pour et au nom de la Ville de Macamic et à signer tous les documents requis et nécessaires à l'exécution des présentes.

Adoptée à l'unanimité.

2008-08-151

14. **VENTE D'UN TERRAIN À MONSIEUR DANIEL BRUNEAU ET MADAME ANDRÉE HÉLIE**

Il est proposé par le conseiller Éric Poiré, appuyé par la conseillère Denise Dubois et résolu :

QUE : La Ville de Macamic vende à monsieur Daniel Bruneau et madame Andrée Hélie un terrain d'une superficie de 978,70 mètres carrés (75' x 140') du lot 31, Bloc 121, au montant de 10 000 \$ plus taxes.

QUE : Les frais reliés à cette vente seront à la charge de l'acheteur.

QUE: Le directeur général, Denis Bédard ou une des adjointes à la direction générale, Joëlle Rancourt, administration et législation et Nicole Bouffard, finances et développement, soient autorisés à signer tous les documents requis et nécessaires à l'exécution de la présente.

Adoptée à l'unanimité.

2008-08-152

15. **ORDRE DU PRIORITÉ – PROGRAMME RÉNO-VILLAGE**

Il est proposé par la conseillère Denise Dubois, appuyé par la conseillère Dianne Duchesne et résolu:

QUE: Le conseil municipal adopte la liste de priorité 2008 telle que dressée :

**Secteur Ville**

- |                  |              |
|------------------|--------------|
| 1. Rollande Paré | 4102 00 3533 |
| 2. Jules Lemire  | 4101 16 3122 |

**Secteur Paroisse**

- |                         |              |
|-------------------------|--------------|
| 1. Angèle Bruneau       | 4302 11 3501 |
| 2. Jo-Annie Bissonnette | 4301 82 7407 |

**Secteur Colombourg**

- |                  |              |
|------------------|--------------|
| 1. Tony Bergeron | 3305 11 8010 |
|------------------|--------------|

Adoptée à l'unanimité.

2008-08-153

16. **APPROPRIATION DU SURPLUS DE COLOMBOURG**

Il est proposé par le conseiller Yvan Verville, appuyé par le conseiller Éric Poiré et résolu :

QU' : Un montant de 3 020,50 \$ soit approprié de la réserve décret de Colombourg pour les frais reliés à la réparation d'asphalte de la cour de l'église de Colombourg.

Adoptée à l'unanimité.

**2008-08-154**      17. **SIGNATAIRES POUR LES DOSSIERS CONCERNANT LES LOTS INTRAMUNICIPAUX ET LES LOTS ÉPARS**

Il est proposé par la conseillère Dianne Duchesne, appuyé par le conseiller Rock Morin et résolu :

QUE : Le directeur général, Denis Bédard, les adjointes à la direction générale, Joëlle Rancourt, administration et législation, Nicole Bouffard, finances et développement, soient autorisés à signer en tout temps, pour et au nom de la Ville de Macamic, tous les documents relatifs à la convention d'aménagement forestier au Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier – Volet II au Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux ainsi que tout document légué à la gestion des lots intramunicipaux et lots épars.

QUE : Cette résolution abroge toute résolution antérieure et demeurera valide tant et aussi longtemps qu'elle ne sera abrogée.

Adoptée à l'unanimité.

18. **Questions diverses**

**2008-08-155**      a) **REPRÉSENTANT – DOSSIER SUZANNE BACON**

Il est proposé par la conseillère Dianne Duchesne, appuyé par le conseiller Rock Morin et résolu :

QUE : Les conseillers Éric Poiré et/ou Yvan Verville, soient nommés pour représenter la Ville de Macamic dans le dossier de madame Suzanne Bacon dans l'éventualité qu'il y aurait des négociations entre les parties concernant la réclamation de madame Bacon.

Adoptée à l'unanimité.

**2008-08-156**      b) **OFFRE DE PARTENARIAT AVEC LES PRODUCTIONS GILLES PARENT INC.**

Il est proposé par la conseillère Dianne Duchesne, appuyé par le conseiller Éric Poiré et résolu :

QUE : La Ville de Macamic recommande à la Corporation de développement de Macamic d'apprécier l'offre de partenariat avec Les Productions Gilles Parent inc. afin que ce dernier soit l'ambassadeur de la Ville de Macamic et effectue la promotion de notre municipalité lors de toutes ses activités pour le reste de l'année 2008 et celle de 2009.

Adoptée à l'unanimité.

19. **Période de questions**

Aucune question.

2008-08-157

21. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Rock Morin, appuyé par la conseillère Denise Dubois et unanimement résolu de lever la séance. Il est 21 h 10.

ADOPTÉ.

---

Denis Bédard  
Directeur général et  
secrétaire-trésorier

---

Daniel Rancourt  
Maire